

**« Association de défense des riverains de la Garonne des communes de
Baurech, Beautiran et Tabanac »**
4, chemin des rives
33640 BEAUTIRAN

**Commission particulière du débat public
7, rue de Sébastopol
31000 TOULOUSE**

Beautiran, le 30/10/2005

Objet : projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, ci-après, les remarques que m'amène (au nom de l'Association que je préside et en mon nom personnel) à formuler le projet qui a été présenté et soumis à débat.

1- sur le plan économique

Ce projet repose sur une projection de croissance (dixit RFF à Langon) fournie par les services de l'état et qui aboutirait à un nombre croissant de voyageurs d'ici à 30 ans. Cette vision des « experts » est une supercherie, car, qui peut dire ce qu'il adviendra de notre pays à cette échéance ?

Il a été présenté un coût approximatif du projet qui, à ce jour, n'est pas financé, sauf recours à l'emprunt et l'endettement de RFF est tel, que la famille RFF/SNCF devrait engager une procédure de surendettement, donc : nouvelle supercherie.

On apprend ensuite par la presse que ce projet pourrait être mis en concession. Quelle est la vérité ? Ne s'agit-il pas d'une nouvelle supercherie destinée à permettre, à plus ou moins long terme, la privatisation de la famille RFF/SNCF, en faisant supporter par le contribuable, les pertes éventuelles de ce « magnifique » projet ?

Enfin, est-ce bien raisonnable, pour gagner à peine une heure de durée de trajet, d'engager de telles dépenses pour un projet de prestige politique, alors que le réseau actuel souffre sérieusement de déficiences d'entretien et de commodités pour les petits usagers ?

D'autre part, rien ne dit que l'avenir de l'aéronautique (qui est l'une des motivations) soit aussi serein que prévu. Deux risques importants planent sur cette activité : le prix de l'énergie et certains comportements anticoncurrentiels.

Dans le cas où cette activité aéronautique marquerait le pas, que deviendraient ces millions de voyageurs supplémentaires que l'on nous a annoncés ?

Sont-ce nos enfants et petits-enfants qui devront payer les « délires » des « experts » ?

2- sur le plan de l'environnement

a) – tracés « étudiés »

Un tracé Nord qui passerait dans l'Entre-deux-mers coûterait très cher, les zones

étant occupées soit par l'homme, soit par le vignoble. Le relief relativement accidenté nécessiterait un nombre important d'ouvrages d'art.

Economiquement, on peut raisonnablement penser que ce tracé n'intéresse pas RFF.

Un tracé **central** longeant la voie ferrée actuelle, se heurterait à la présence humaine très coûteuse, sauf si RFF optait pour le système pendulaire, ce qui ne semble pas envisagé. Dans ce cas, les nuisances, comme pour le tracé Nord, seraient : coupures des villages et des communes auxquelles s'ajouteraient de fortes nuisances sonores.

Un tracé **Sud** qui a toutes les qualités pour un aménageur peu soucieux d'environnement et de « développement durable ». Quels seraient les inconvénients d'un tel tracé ?

Au départ de Bordeaux : détérioration de sites (zones humides – ZNIEFF – zones fortement urbanisées – coupure des communes – bruit)

Dans les zones boisées : détérioration du même type de sites avec, en supplément des centaines, voire des milliers d'hectares de forêts abattus, y compris dans des zones ayant un caractère écologique important, telles que les vallées du Gat-Mort et du Ciron. RFF semble ignorer dans son projet, que la France fait partie de l'Europe et qu'à ce titre, elle doit respecter les directives communautaires, les sites mentionnés plus haut, faisant partie du réseau NATURA 2000.

Qu'en est-il des risques d'incendie ? RFF n'entretient déjà pas le réseau existant.

Où se préoccupe-t-on de l'activité sylvicole et des emplois qu'elle génère ?

La forêt n'est pas un désert, mais un lieu où des hommes vivent et travaillent ; j'ose espérer ne pas vous l'apprendre.

La forêt est également un lieu, grâce au parc régional, où les habitants des villes viennent se ressourcer. C'est également un lieu où des hommes chassent, se promènent, cueillent des champignons.

Je terminerai en posant le problème de la construction de cette ligne « propre », car il n'y aura qu'elle qui le sera, dans un paysage dévasté, car, si RFF n'a pas voulu répondre aux questions sur le sujet, il faut bien se demander d'où viendront les matériaux nécessaires à sa construction. Transformera-t-on la forêt landaise, tellement appréciée par les touristes étrangers, en un gigantesque lac ?

Pour toutes ces raisons, je vous prie de noter, Monsieur le Président, mon opposition totale et celle de mes mandants, à ce projet de ligne à grande vitesse, quel qu'en soit le tracé retenu.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

XUED DEJEAN

